

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU 22 MAI 2017

La séance est ouverte à 18 H 30 mn sous la présidence de Mme Delphine BÜRKLI, Maire du 9^e arrondissement.

Sont présents : Mme Delphine BÜRKLI, M. Alexis GOVCIYAN, M. Sébastien DULERMO, Mme Claire GANNET, Mme Adeline GUILLEMAIN, Mme Sylvie LEYDET, Mme Gypsie BLOCH, M. Sylvain MAILLARD, Mme Isabelle VUGHT, M. Bertrand LIGER, Mme Pauline VERON, Mme Claire MOREL.

Sont arrivées en cours de séance : Mme Claire GANNET à 18 h 40 au point 4, Mme Claire MOREL à 18 h 50 au point 5.

Est parti en cours de séance : M. Sylvain MAILLARD à 19 h 25 en donnant procuration à M. Alexis GOVCIYAN.

Est excusé : M. Jean-Baptiste de FROMENT qui donne pouvoir à Mme Gypsie BLOCH.

Est absent : M. Jonathan SOREL.

DÉLIBÉRATION 09.2017.050 - DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE.
Rapporteure : Mme Delphine BÜRKLI, Maire du 9^e arrondissement.

Mme Gypsie BLOCH est désignée comme secrétaire de la séance du Conseil d'Arrondissement du 22 Mai 2017.

DÉLIBÉRATION 09.2017.051 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 24 AVRIL 2017.
Rapporteure : Mme Delphine BÜRKLI, Maire du 9^e arrondissement.

Le procès-verbal de la séance du Conseil d'Arrondissement du 24 Avril 2017 est approuvé.

INFORMATIONS PAR MME LE MAIRE DU 9^E ARRONDISSEMENT SUR LES PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE PARIS (CONSEIL MUNICIPAL ET CONSEIL GÉNÉRAL) INTÉRESSANT LE 9^E SANS RELEVER DE LA COMPÉTENCE D'AVIS DU CONSEIL DU 9^E ARRONDISSEMENT.

Madame le Maire informe que la DASCO 43G concerne des dotations de fonctionnement et des subventions d'équipement pour le collège Paul Gauguin. Le 9^e est concerné par cette délibération pour l'achat de deux chariots pour le restaurant scolaire de Paul Gauguin à hauteur de 1 400 euros qui sera votée au prochain Conseil de Paris.

INFORMATIONS RELATIVES À L'ARRONDISSEMENT

Madame le Maire explique que depuis la dernière séance, en date du 24 avril, les équipes de la mairie du 9^e ont été particulièrement mobilisées par l'organisation du second tour des élections présidentielles. Elle veut remercier à nouveau l'ensemble des services de la mairie du 9^e, mais également les agents de bureaux de vote, les présidents et les assesseurs pour leur grande implication au service de ce rendez-vous essentiel pour la République, d'autant plus qu'il s'agissait d'un moment inédit, en particulier pour les assesseurs et les présidents de bureaux présents au deuxième tour alors même que leur candidat n'était pas qualifié. Elle salue le réflexe républicain de la part des Républicains et du Parti Socialiste. Madame le Maire profite de ce conseil d'arrondissement pour les remercier une fois encore. Elle donne rendez-vous pour les élections législatives les 11 et 18 juin prochains en comptant sur la présence également de chacune et de chacun pour tenir ces bureaux. Elle remercie également le directeur général des services, M. Michaël DUMONT, et son équipe pour sa grande implication et son engagement. Les élections se sont parfaitement bien passées et Madame le Maire ne doute pas que les législatives se dérouleront dans le même climat.

Le dimanche 30 avril s'est tenue une cérémonie en mémoire des déportés particulièrement émouvante en présence de la famille de Charles BARON dont un salon porte désormais le nom dans la Mairie du 9^e arrondissement, dans l'antichambre de la salle des mariages.

Le mois de mai a été bien chargé en événements : le 17 mai, Madame le Maire a présidé avec Mme Dominique VERSINI la Conférence Sociale du 9^e en présence de Mme Adeline GUILLEMAIN, Ce fut l'occasion de dresser le portrait social du 9^e arrondissement et d'établir deux priorités d'action dans les mois à venir : l'inclusion numérique et l'aide aux sans-abris par le développement d'un réseau chez les habitants et les commerçants en lien avec la coordination des maraudes, mais également avec Entourage, une belle association valorisée il y a quelques semaines ici même à la mairie du 9^e par le Président de la République. L'an prochain, Mme VERSINI reviendra pour une nouvelle conférence sociale qui permettra de faire un point d'étape sur les différentes priorités que l'exécutif s'est données la semaine dernière.

.../...

Le 17 mai était une journée un peu particulière puisque le soir même, la Mairie a organisé l'avant-première de la pièce « Les Exilés » de Tony HARRISSON. C'était un moment de cohésion et de partage avec beaucoup d'habitants, de lycéens et de seniors venus à la représentation de l'après-midi. Deux jours plus tard, avec Mme Gypsie BLOCH, avec Mme Adeline GUILLEMAIN et avec M. Alexis GOVCIYAN, a été signée au nom de la caisse des écoles une convention avec le Chainon Manquant, une belle association présidée par Mme Valérie de MARGERIE afin d'assurer la récupération des surplus alimentaires non consommés des 20 cantines scolaires du 9^e. C'est une action qui intervient dans la droite ligne de l'engagement en faveur de la réduction du gaspillage alimentaire, qui a déjà valu à la Mairie le label Resto Responsable par la fondation Hulot. Cette action est tout à fait cohérente avec la politique menée depuis trois ans pour les cantines, pour une vraie pédagogie entre la collecte des biodéchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire. La signature de cette convention le 19 mai était un beau moment car c'est la première fois que cette association conclut un partenariat avec une mairie d'arrondissement, avec les cantines puisque jusqu'alors, elle s'adressait aux grands organes de distribution ou à des événements comme Roland Garros et Bercy Arena Hôtel. C'est donc une première pour cette association et Madame le Maire se réjouit qu'elle commence avec le 9^e arrondissement.

Madame le Maire remercie également très sincèrement Mme Adeline GUILLEMAIN et Mme Gypsie BLOCH pour la parfaite organisation du Tournoi des Écoles qui a vu l'école du 5 rue Milton remporter la Coupe du Maire, suivie de très près par l'école Turgot et par l'école Blanche, qui a accompli une belle performance cette année en natation, le samedi avec l'équipe les Requins de Chine. Madame le Maire veut également remercier le nouveau président de l'OMS Adil qui a magnifiquement travaillé à l'organisation de ce tournoi, ainsi que les effectifs de police qui ont été très nombreux pour encadrer et protéger le périmètre de ce tournoi. Rendez-vous l'année prochaine pour savoir si l'école du 5 rue Milton remportera cette coupe une troisième année consécutive.

Madame le Maire veut également féliciter et remercier très chaleureusement Mme Adeline GUILLEMAIN, Mme Isabelle VUGHT et Mme Mariella ERIPRET et les membres du conseil de quartier Pigalle – Martyrs pour la seconde édition du Charivari qui s'est tenu sous le soleil, et qui avait pour thème « les Métiers d'antan ». C'était un sympathique moment de convivialité et de musique à travers le quartier.

Elle indique quelques dates à retenir : le lendemain, une exposition de photographie, « Indivisible », dans l'intimité des agents de propreté du 9^e, vernissage avec les agents de propreté le midi et avec les habitants le soir. Une belle exposition qui mêle espace public et culture. Le travail réalisé est très étonnant.

Le 29 mai à 18 h 30, une nouvelle conférence de 9^e Histoire sur « Jacques DECOUR, un résistant dans le 9^e ». Le 30 mai à 19 h 30, la projection du film « Une histoire de fou » de Robert GUEDIGUIAN, un beau moment à passer avec le réalisateur et l'équipe du film et Madame le Maire invite chacun à y participer. Le 10 juin, la collecte des encombrants Emmaüs, place Lino Ventura. Les fêtes de quartier « fleurissent » au mois de juin avec Mme Isabelle VUGHT, la fête du comité de quartier du faubourg Montmartre et le vide-grenier rue Cadet avec Mme Isabelle VUGHT et Mme Sylvie LEYDET. Et le vide-grenier Pigalle – Martyrs place Saint-Georges le 18 juin qui correspondra au deuxième tour des élections législatives. Le Conseil se réunira le lendemain des élections législatives le 19 juin à 18 h 30.

RAPPORT MENSUEL SUR LA SÉCURITÉ

M. Alexis GOVCIYAN souhaite revenir sur le bon déroulement des élections présidentielles. Il rappelle que Madame le Maire a pris l'initiative, dès le 12 avril, de porter à la connaissance du préfet ce qui devait être fait dans l'arrondissement, à savoir la prise en charge des élections par des agents de sécurité et par une société spécialisée et titulaire du marché parce que s'il n'y avait pas eu cette initiative et cette action, il n'y aurait eu que trois bureaux sécurisés sur les 27. L'ensemble des bureaux de vote a pu être sécurisé avec les agents qui connaissent bien le travail et les deux tours de l'élection présidentielle se sont bien passés, bien évidemment grâce à ces agents, grâce aux présidents et aux assesseurs des bureaux de vote et aussi aux forces de police et aux militaires qui ont été très mobilisés. Ceci est important et le même dispositif sera repris pour les deux tours des élections législatives.

Plus récemment et sur un autre sujet, comme l'a dit Madame le Maire, l'été approchant, il est essentiel de réunir tous les acteurs sociaux impliqués dans l'accompagnement des sans-abris, ceux qui organisent, participent ou soutiennent les maraudes afin de dialoguer et trouver les solutions les plus humaines et les plus pérennes. Cette réunion de coordination s'est tenue le vendredi 19 mai dernier. M. Alexis GOVCIYAN souhaite saluer la disponibilité, la rigueur, le professionnalisme de tous les acteurs, le SAMU social, la Croix Rouge, la BAPSA, l'Armée du Salut, les associations diverses, le commissariat, pour leurs actions au quotidien pour les personnes à la rue, afin de garantir la tranquillité et la protection des habitants et des commerçants. Les participants ont eu également le plaisir d'accueillir deux autres associations, le Carillon et Entourage, dont le travail consiste, en plus de l'aide et de l'assistance aux personnes sans domicile fixe, à informer et donner les clés aux riverains du 9^e arrondissement qui cherchent à savoir comment ils peuvent agir, comment ils peuvent aider de façon régulière ou plus ponctuelle les sans-abris. Il y a une réelle mobilisation de la part des riverains. On ne peut que s'en féliciter et voir à quel moment cette humanité peut aussi se déployer dans ce cadre.

.../...

Un projet vétérinaire, Véto de Rue, a également été abordé lors de cette réunion pour subvenir aux soins courants des animaux ou des personnes en errance en termes de vaccination et de traitement sanitaire de base. Là aussi, c'est une initiative à suivre.

Un sujet plus sensible, enfin, qui concerne la situation des familles avec enfant mineur dans la rue. Il y a beaucoup de familles en ce moment avec des enfants en bas âge, pour ne pas dire des bébés, qui sont dans la rue. C'est un véritable problème qui a été abordé lors de cette réunion. Selon l'UASA, l'unité d'assistance aux sans-abris, une réflexion sur la sortie de rue et l'accompagnement vers l'insertion de ces enfants en lien avec le parquet pour leur placement en centre éducatif est en cours d'examen. Des initiatives seront prises pour que ce genre de situation ne se renouvelle pas à l'approche de l'été. Cette réunion a été très riche et constructive. Le sujet est complexe et les élus encouragent toutes les initiatives en matière d'accompagnement et de synergie à s'organiser. Une prochaine réunion d'étape sur ce dossier sera fixée à la rentrée et le Conseil en sera informé car c'est en effet sur le terrain que les efforts coordonnés de la mairie et du commissariat continuent à se déployer de manière régulière. M. Alexis GOVCIYAN rappelle à cet effet les prochains rendez-vous et chantiers qui seront menés et lancés avec Madame le Maire. Tout d'abord, rendez-vous le 30 juin sur la gestion des risques majeurs dans le cadre du suivi et de la mise en place du contrat de prévention et de sécurité du 9^e arrondissement avec l'ensemble des acteurs concernés, c'est-à-dire préfecture, parquet, éducation nationale et autres organismes. Rendez-vous aussi pour une réunion avec les services territoriaux afin de poursuivre les efforts de coordination et être en mesure de mieux répondre aux demandes de la population ; réunion de coordination avec la mairie et le commissariat afin d'aborder les problèmes de sécurisation des voies privées ouvertes au public comme les cités Bergère, Cité d'Antin ou encore Avenue du Coq parce qu'on enregistre beaucoup de plaintes de la part des riverains. C'est un vrai sujet déjà abordé avec le commissariat, il faudra aussi voir avec les bailleurs sociaux s'agissant de l'Avenue du Coq parce que des mesures sont à prendre assez rapidement.

Enfin, M. Alexis GOVCIYAN tient à réunir courant juin les patrons des établissements de nuit, notamment de la rue Frochot, avec les riverains en lien avec le commissariat là aussi, afin de leur rappeler les règles et la mise en place des bonnes pratiques. Par exemple, en matière de gestion des sorties de bars parce que là aussi, il y a quelques soucis qu'il ne faut pas tolérer puisque l'été approche. Il faut bien évidemment que les clients des établissements de nuit puissent continuer à faire la fête et passer un moment agréable, mais il faut aussi que la tranquillité des riverains soit assurée. Donc, il faudra conjuguer et coordonner les efforts dans les deux sens.

Chacun peut constater que l'engagement de la mairie pour assurer la sécurité des habitants du 9^e est intact et que les efforts se poursuivent avec la plus grande détermination.

.../...

Madame le Maire remercie Monsieur le Premier adjoint pour ce compte rendu extrêmement complet avec des rendez-vous importants au mois de juin.

M. Alexis GOVCIYAN ajoute qu'il souhaite saluer l'arrivée de M. Julien PACE qui a très largement participé à cet excellent compte rendu. Madame le Maire salue la présence d'une nouvelle personne à la table des directeurs. M. Geoffroy LUDOT qui est devenu directeur adjoint du cabinet auprès de Mme Charlotte DELIRY.

RAPPORT MENSUEL SUR LA PROPRETÉ

M. Sébastien DULERMO souhaite informer que les travaux de la mission d'information et d'évaluation sur la politique parisienne en matière de propreté ont commencé. Avec Madame le Maire, les élus seront auditionnés début juin pour permettre de présenter les diagnostics et de faire des propositions d'amélioration du service. Évidemment, seront abordées les questions des horaires de travail, de la qualité du matériel, des recrutements, des besoins des ateliers l'après-midi, des sujets régulièrement abordés en Conseil du 9^e. Le 9^e est dignement représenté dans cette MIE par Mme Gypsie BLOCH sur qui les élus comptent fortement pour relayer leurs diagnostics, leurs attentes et leurs demandes.

Sur un plan plus opérationnel et conformément au plan propreté présenté pour 2017, M. Sébastien Dulermo et les services de propreté sont toujours forcément mobilisés sur le terrain. En ce moment se déroulent des animations canines, une rue de Navarin en avril, square Montholon et rue de Milton au mois de mai. Il y a également des opérations de lutte contre les incivilités avec la brigade partagée avec le 18^e arrondissement pour le moment car la brigade des 8^e, 9^e, 10^e n'est toujours pas créée, et elle est toujours fortement attendue. La semaine dernière, une opération de lutte contre les incivilités était organisée sur le secteur Clichy, plutôt sur l'ouest de l'arrondissement, tout un après-midi et la semaine prochaine, la rue de Navarin bénéficiera d'une opération coup de propre. À partir de mercredi, comme le disait Madame le Maire, se teindra une exposition sur les agents de propreté et leur quotidien réalisée par un photographe. Le vernissage aura lieu demain, comme le disait Madame le Maire.

DÉLIBÉRATION 09.2017.052 - ADOPTION DE L'ÉTAT SPECIAL DU 9^E ARRONDISSEMENT POUR L'EXERCICE 2017.

Rapporteure : Mme Delphine BÜRKLI, Maire du 9^e arrondissement.

Madame le Maire passe au point 5 avec l'adoption du budget supplémentaire de l'État Spécial du 9^e arrondissement pour 2017. Cette délibération revêt une certaine formalité cette année car la préparation de ce budget supplémentaire 2017 a fait l'objet d'un accord préalable avec l'adjoint à la maire de Paris en charge des finances, M. Julien BARGETON, et d'un vote de l'ensemble des maires d'arrondissement le 19 avril dernier.

.../...

Le 24 avril, Madame le Maire a reçu une notification de M. BARGETON du montant des dotations à inscrire au budget supplémentaire tel que le Conseil de Paris en a délibéré lors de sa séance des 9 et 10 mai. Dès le vote du budget primitif 2017, la réévaluation budgétaire appliquée sur les dépenses des fluides a permis de passer d'une estimation antérieure de 920 160 euros reconduite à l'identique cinq années de suite à une prévision réaliste de 1 038 476 euros. Par conséquent, dans le cadre du BS 2017, compte tenu de sa bonne exécution, Madame le Maire n'a demandé aucun abondement de l'État Spécial du 9^e. Pour 2017, le montant des crédits à reporter constaté au compte administratif pour la dotation de gestion locale est de 372 434 euros, dont 103 408 sont d'ores et déjà engagés. Concernant les 269 026 euros de crédit libre d'emploi, ces derniers vont permettre de faire face aux dépenses dont la prévision au budget primitif s'est avérée insuffisante.

Et comme elle souhaite depuis trois ans dire en toute transparence ce qui est fait des crédits, elle indique qu'elle va faire état des décisions prises pour ventiler les crédits disponibles. Concernant la rubrique administration générale et afin de permettre la sécurisation des bureaux de vote, conformément aux préconisations écrites du préfet de police en mars dernier, il a été affecté dès le mois d'avril la somme de 30 000 euros. Ces reports vont également permettre d'affecter la somme de 30 000 euros en faveur des travaux effectués en régie par l'atelier de la section locale d'architecture qui viendrait, sinon à manquer afin de porter les crédits ouverts au niveau du compte administratif 2016. Elle rappelle que l'atelier de la SLA présent sur le terrain au plus près des équipements permet d'effectuer des travaux de maintenance préventive importants, ainsi que des petites réparations en urgence, par exemple, à la fontaine place Saint-Georges, c'est la SLA qui gère les fontaines qui ont du mal à être réparées. Donc, il faut des crédits supplémentaires pour pouvoir répondre à ces difficultés. Cette somme doit permettre aussi l'achat de matières premières, outillage, quincaillerie, afin de réaliser de petits travaux. Ces crédits viennent en complément de ceux dévolus aux travaux urgents. Pour être totalement transparente également, Madame le Maire a souhaité dans le cadre de la nécessaire rénovation de la salle du conseil financée au titre des IL 2017, affecter 20 000 euros pour permettre l'achat de petits équipements : rideaux, tringles, poignées, prises, pour des travaux d'aménagement en régie effectués par la section événementielle et travaux de la DPA. Elle a souhaité également affecter 10 000 euros complémentaires pour le financement de la maintenance des applications Paris 09 et Bébés du 09 dont le succès, au-delà des estimations, nécessite d'importantes mises à jour. Il était important de pouvoir répondre le mieux possible aux attentes des très nombreux utilisateurs. C'est une autre façon de moderniser le service public par ces applications qui requièrent le budget nécessaire. Afin d'ajuster les évolutions du loyer et des charges de l'espace associatif Châteaudun, il convient d'affecter un complément de 2 000 euros, portant ainsi les dépenses de cet équipement à hauteur du compte administratif 2016.

.../...

Il convient également d'affecter 30 000 euros supplémentaires en insertion de surentretien de l'espace public. Le 9^e est l'un des rares arrondissements à faire du surentretien dans les squares, sur les jardinières pleine terre et celles qui sont en pot. Il y a de nombreux espaces urbains végétalisés, de plus en plus dans le 9^e, qui ne sont pas entretenus par les services de la DEVE, tout comme l'entretien des 150 cendriers de rue expérimentés dans le 9^e et qui continueront à être déployés. Cela demande de l'entretien supplémentaire, d'où un marché d'entretien plus important.

Dans le cadre du budget participatif du 9^e, sujet suivi par Mme Gypsie BLOCH et par M. Jean-Baptiste de FROMENT, le projet de mise en place de tableaux numériques interactifs dans les écoles ayant été désigné lauréat, l'installation de ces nouveaux outils d'apprentissage prévue pour l'automne 2017 nécessitera la prise en charge sur l'ESA du câblage et de la maintenance préventive. C'est une charge nouvelle pour laquelle 20 000 euros ont d'ores et déjà été estimés mais ce n'est souvent que lorsque les projets sont retenus dans le cadre du budget participatif qu'il y a obligation d'abonder pour la bonne mise en œuvre de ces projets. Si cela était fait de façon stricte, les habitants qui ont déposé ces projets ou qui ont soutenu ces projets ne seraient pas satisfaits du résultat. Il faut donc mettre un peu plus de budget, c'est ce qui est fait, pour que les enfants de l'arrondissement puissent bénéficier de ces tableaux numériques.

Les équipements sportifs de l'arrondissement nécessitent aussi une attention particulière, car plusieurs salles présentent des installations défectueuses, comme le ring de boxe, les tapis du dojo déjà bien abîmés, et il convient d'affecter la somme de 10 000 euros en ce sens pour un meilleur entretien. Pour les établissements de petite enfance, Madame le Maire affecte la somme de 10 000 euros supplémentaires au nettoyage des locaux à la hauteur du compte administratif 2016. Cette année voit la réalisation d'un RAM-RAP, d'un relais d'assistante maternelle à la mairie du 9^e. Les travaux devraient débuter cet été, si tout va bien, dans les anciens locaux de la préfecture de police. Elle souhaite affecter 20 000 euros, là aussi, pour l'achat de petits équipements et la réalisation de travaux nécessaires à son fonctionnement qui devrait être absolument optimal à partir du 2 janvier 2018.

Pour le conservatoire, dans le cadre du nouveau parcours musical à destination des 420 élèves des CP de l'arrondissement, les élus ont souhaité provisionner 3 000 euros en vue de la location d'une salle au lycée Jacques Decour au dernier trimestre 2017. C'est une nouvelle charge due à la réforme de l'enseignement musical à Paris et qui est assumée.

Tout cela indique que les reports libres d'emploi au titre du BS 2017 seront consacrés dans le 9^e à des dépenses obligatoires : l'eau, les fluides ou à des dépenses inévitables, les travaux en régie pour les équipements de proximité, le surentretien des espaces végétalisés, pour la sécurité. Sur la dotation d'animation locale, seuls 46 201 euros sont inscrits en report sur le budget supplémentaire 2016, 30 000 euros sont reportés au titre des travaux urgents dans les équipements de proximité. Enfin, concernant la dotation d'investissement dont le report est de 84 000 euros, la totalité fera l'objet d'une programmation notamment dans le cadre du budget d'investissement des cinq conseils de quartier.

.../...

Madame le Maire conclut que l'effort budgétaire de la mairie du 9^e reste notable et rigoureux, au centime près, pour faire face de manière responsable au contexte économique.

Mme Pauline VERON remercie Madame le Maire pour ces précisions quant au nouvel usage de son enveloppe. Elle s'interroge sur le fait qu'il n'y ait pas d'abondement dans le BS. Donc en fait, il y a une augmentation des reports libre d'emploi par rapport à l'année précédente, notamment, et même de l'année d'avant sur la dotation de gestion locale ou la dotation d'animation locale, mais aussi sur la dotation d'investissement, qui s'explique par la difficulté pour les conseils de quartier de financer les projets. Donc, ces reports libres d'emploi seront supérieurs aux années précédentes. Mme Pauline VERON veut demander comment cela peut s'expliquer parce que la nouvelle ventilation des dépenses qui vient d'être indiquée suppose qu'il y a eu un taux d'exécution prévu dans le budget prévisionnel qui n'est pas exactement ce qui était envisagé puisqu'on se retrouve avec des crédits non consommés qui sont redéployés dans le BS. Dans l'explication, on ne trouve pas d'éléments là-dessus. Mme Pauline VERON comprend comment l'argent sera utilisé finalement autrement, mais elle voulait avoir des éléments d'explication quant au non-usage prévu de ces crédits.

Madame le Maire estime avoir été claire au début de son propos, il y a eu une estimation des services de la DPA concernant la consommation d'eau. Pour une estimation de 1 038 476 euros, le réel est à 920 160 euros, les services de la DPA les ont surestimés. Elle a eu l'occasion, ces trois dernières années, de dire que ce n'est pas que sur cet arrondissement mais sur tous les autres que la DPA avait des difficultés pour estimer au mieux, au centime près, à l'euro près, la gestion des fluides et de l'eau.

Mme Pauline VERON demande si les autres années il y avait une sous-estimation. Donc l'abondement était cette fois-ci surestimé par rapport aux années précédentes où il y avait une sous-estimation.

Mme Pauline VERON demande s'il s'agit des fluides plutôt d'eau ou de chauffage. Madame le Maire lui répond qu'il s'agit de l'eau.

L'état spécial est adopté par 11 voix pour et 2 abstentions (Mme Pauline VERON et Mme Claire MOREL).

DÉLIBÉRATION 09.2017.053 (2017-DPA 40) - FONTAINE ST GEORGES, PLACE ST GEORGES (9^E) ARRONDISSEMENT - INDEMNISATION DE LA VILLE PAR UN ASSUREUR.

Rapporteur : M. Sébastien DULERMO, Adjoint au Maire du 9^e arrondissement.

Madame le Maire passe au point 6 de l'ordre du jour avec la DPA sur la Fontaine Saint-Georges concernant l'indemnisation de la ville par un assureur. Il est difficile de remettre en état cette belle fontaine et il y a une difficulté dans l'ensemble des fontaines de Paris. Elle aimerait que des solutions pérennes soient apportées.

M. Sébastien DULERMO va passer rapidement sur le volet indemnisation de la Ville de Paris suite à un accident, ce n'est pas le premier, mais aimerait pouvoir dire que c'est le dernier. Effectivement, cette fontaine est régulièrement endommagée par des véhicules, donc c'est une indemnisation que la ville va recevoir par rapport au dernier accident qui avait endommagé les grilles. Il veut profiter de cette délibération pour faire un point sur les fontaines dans l'arrondissement.

Sur la fontaine Saint-Georges, on nous avait toujours dit que la remise en eau n'était pas possible. Après avoir insisté lourdement auprès des services, on a quand même fait des devis et celle-ci a été remise en eau avant le week-end puis arrêtée durant le week-end pour faire des tests d'étanchéité avec le métro pour voir si on va arriver à la garder en eau par rapport à la rénovation de la station Saint-Georges, pour voir s'il n'y a pas de fuites éventuelles dans ces stations. Pour l'instant, les premiers tests sont plutôt favorables, il faut attendre une semaine. M. Sébastien DULERMO fait un point plus global car Madame le Maire a envoyé un courrier au secrétaire général de la ville la semaine dernière pour évoquer ces problèmes, notamment sur les délais de remise en eau. Les services expliquent que c'est une demande de la maire de Paris de faire des économies d'énergie avec une remise en eau décalée au début du mois de mai, voir à la mi-mai, voir plus tard on peut le voir sur l'arrondissement où la fontaine Pigalle n'est toujours pas remise en eau, la fontaine de la cité Trévise non plus ; la fontaine Cardinal Mercier, on en est à un an et demi d'intervention et chaque fois qu'elle est remise en eau, on redécouvre quelque chose. On s'aperçoit que les diagnostics ne sont pas complets dès le départ, et on arrive finalement à des morcellements d'entretien, d'intervention qui sont assez inacceptables.

Ce que demande Madame le Maire, c'est que quelque chose de sérieux soit réalisé pendant la période hivernale, qu'on puisse arriver avec une remise en eau globale sur l'ensemble de l'arrondissement et que ce ne soit pas valable que pour le 9^e arrondissement, mais pour tous les arrondissements parisiens et que les Parisiens puissent profiter de ces points d'eau et de ces fontaines au moins pour le côté visuel parce qu'il est inacceptable d'avoir des fontaines dans un tel état, notamment la fontaine Pigalle. Pour donner un exemple, si l'exécutif ne l'avait pas demandé, et d'ailleurs c'est quelque chose qu'il va payer, la remise en peinture de la fontaine Pigalle avant sa remise en eau, cela n'aurait pas été effectué et c'est quelque chose qui n'est pas acceptable. Donc après la mi-mai, toutes les fontaines de l'arrondissement ne sont pas remises en eau, alors qu'au mois d'octobre, on va dire qu'il va falloir commencer à les arrêter parce qu'on va rentrer en période potentielle de gel. Au niveau des services, on ne sait pas trop qui gère et qui pilote ce sujet et c'est assez désagréable au quotidien en tout cas.

Madame le Maire le remercie pour son intervention qui résonne comme un signal d'alerte. La situation est loin d'être satisfaisante, mais les élus l'ont découverte il y a trois ans en arrivant à la mairie du 9^e et espèrent que des solutions seront apportées dans les meilleurs délais.

Un avis favorable est émis, à l'unanimité, sur le projet de délibération 2017-DPA 40.

.../...

DÉLIBÉRATION 09.2017.054 (2017-DFPE 166) - SOUTIEN À LA FONCTION PARENTALE - GROUPES DE PAROLE ET D'ÉCHANGE AUTOUR DES PRÉOCCUPATIONS DES PARENTS ET FORUM PARENTALITÉ DANS LE 19^E ARRONDISSEMENT - SUBVENTIONS (159.050 EUROS) À NEUF ASSOCIATIONS DONT SIX AVEC CONVENTION(S) POUR LEURS ACTIONS DANS LES 9^E, 11^E, 12^E, 13^E, 14^E, 15^E, 16^E, 17^E, 18^E, 19^E ET 20^E ARRONDISSEMENTS.

Rapporteure : Mme Gypsie BLOCH, Conseillère de Paris

Mme Gypsie BLOCH expose qu'il est proposé au vote du conseil une délibération qui concerne le soutien à la parentalité et qui fait référence également au projet « Des Clés pour Réussir », présentée lors du conseil du mois de novembre dernier. Deux associations de l'arrondissement sont concernées : Tout Autre Chose et Mosaïques 9. Ces deux associations, cela a déjà été dit à plusieurs reprises, jouent un rôle essentiel dans l'arrondissement et contribuent à créer et à renforcer des liens sociaux grâce à des activités et à des services très variés qui vont du soutien scolaire au groupe de discussion, en passant surtout et bien sûr par une assistance administrative aux familles qui en ont le plus besoin. Donc, en 2016, ce sont plus d'une centaine de familles qui ont pu bénéficier des services de ces deux associations.

Plus particulièrement, l'association Mosaïques 9 a mis en place de son côté le projet « Famille en Dialogue ». Ce projet vise à favoriser l'autonomie des parents et à les soutenir dans leur fonction parentale en les aidants aussi dans leurs démarches administratives avec les établissements scolaires, les établissements d'activité, etc. Leurs activités se déclinent autour de temps d'échanges mais aussi de formation, et pour le côté un petit peu plus ludique, de sorties culturelles en famille ou de divers ateliers culturels, voire même de propositions de vacances en famille.

Pour Tout Autre Chose, c'est à peu près la même activité. Elle a développé un projet un peu différent, le projet « Des Clés pour Réussir » avec pour objectif de renforcer les liens sociaux entre les habitants et surtout de faire des habitants et des familles aidées des acteurs de la vie sociale et de cette aide et de cette entraide entre eux. Il est intéressant de noter que Tout Autre Chose, constatant que Mosaïques 09 avait à peu près la même activité, a décidé de tisser un partenariat avec cette association pour mutualiser les moyens et les compétences et les savoir-faire pour pouvoir travailler ensemble dans le sens de ce projet et pour mettre en place des actions communes et mutualisées. Le montant des subventions pour lesquelles il est proposé de donner un vote favorable est de 1 550 euros pour Mosaïques 09 et de 13 500 euros pour Tout Autre Chose, ce qui est tout à fait conforme à leur demande et à leur besoin.

Madame le Maire note que ce sont deux associations qui sont des partenaires du quotidien de la mairie du 9^e. Elle veut remercier les équipes de Tout Autre Chose qui a participé au Charivari, ils ont été des acteurs importants. Ils vont bientôt intégrer leur nouveau local du 40 rue Milton et cette inauguration de nouveaux locaux coïncidera avec leurs dix ans d'existence. Les élus continuent à les soutenir.

.../...

Mme Pauline VERON indique que son Groupe votera ces subventions de la Ville de Paris à ces deux associations qui ont un rôle majeur pour les familles du 9^e arrondissement. C'est une reconduction des subventions de l'année dernière pour le même projet mais elle croit qu'on peut se réjouir qu'elles arrivent un peu plus tôt dans l'année parce que l'année dernière, elles étaient arrivées un peu tardivement. Donc là, elles arrivent avant l'été. C'est aussi un engagement de la Ville de Paris d'augmenter considérablement le nombre de subventions votées pour les associations avant l'été pour que les associations puissent s'organiser au mieux pour leur budget annuel.

Madame le Maire la remercie pour son soutien.

Un avis favorable est émis, à l'unanimité, sur le projet de délibération 2017-DFPE 166

DÉLIBÉRATION 09.2017.055 (2017-DDCT-37) - SUBVENTIONS FONDS DU MAIRE (13.867EUROS) À 5 ASSOCIATIONS ET AU CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS (CASVP) (9^E).

Rapporteure : Mme Isabelle VUGHT, Conseillère d'arrondissement

Mme Isabelle VUGHT passe à un dossier qui concerne directement l'argent de la mairie du 9^e obtenu grâce aux mariages dont le montant s'élève à 13 867 euros, ce qui est une bonne moyenne pour les fonds du maire.

Il y a deux catégories de subvention. Premièrement une subvention pour le centre d'action social qui a enregistré une réduction importante du budget qui lui avait été alloué par la ville de Paris en 2017 et pour laquelle les fonds du maire contribueront à hauteur de 3 367 euros à permettre au CASVP de poursuivre les projections cinématographiques mensuelles pour les seniors de l'arrondissement. On a pu trouver l'argent pour compenser la baisse et le désengagement du budget de la Ville de Paris à l'égard du CASVP du 9^e.

Pour le reste des fonds du maire, il y a une répartition à cinq associations et s'il y avait une caractéristique, c'est qu'elles aident vraiment une association soit à démarrer, soit à poursuivre une action importante. Ce n'est pas du saupoudrage.

La première subvention est pour Arc-en-ciel Compagnie, l'association de Tony HARRISSON qui propose l'atelier Théâtre une fois par semaine à la mairie. Cela permettra à l'association d'offrir à la rentrée 2017 cet atelier pour une troisième année consécutive.

La seconde association est l'association Crescendo. Il s'agit de faire des demi-journées d'accueil enfants-parents à la mairie du 9^e. Elle va utiliser les locaux qui vont remplacer ceux de la préfecture. Cette association est subventionnée à hauteur de 2 000 euros.

.../...

La troisième association est Espace, une association dont l'objet est de développer de nouvelles pratiques de gestion de l'environnement en milieu urbain. On la connaît particulièrement parce que c'est l'association qui ramasse les mégots dans les cendriers de rue implantés dans tout l'arrondissement, le tout en triporteur, et les mégots sont recyclés. Mme Isabelle VUGHT rappelle que l'on va passer cet été de 75 à 150 cendriers à collecter et que cette association fait aussi de l'entretien des jardinières de rue. Il est important de savoir qu'il s'agit d'une association d'insertion et que tout ceci justifie pleinement l'attribution d'une subvention de 5 000 euros sur l'enveloppe des fonds du maire.

La quatrième association est le Petit Escargot, nouvelle dans les attributions des fonds du maire. Elle a pour objectif de favoriser la création artistique. C'est une association qui organise des stages de formation pour des artistes, des techniciens, des administrateurs ou amateurs. Donc 1 000 euros pour lancer leur activité et voir si cela leur suffit et s'ils doivent revenir les années suivantes.

Pour la dernière association, le montant est peut-être plus symbolique, c'est Phoenix et Dragons. Il s'agit d'aider et accompagner les hommes et les femmes et les enfants touchés par le cancer et les faire participer à des activités sportives. C'est la fameuse course Vogalonga à Venise dont on a déjà parlé. Au dernier conseil une subvention a été attribuée plus globalement mais le 9^e participe aussi au titre des fonds du maire à hauteur de 500 euros pour cette belle course.

Mme Pauline VERON indique que son Groupe votera cette délibération qui octroie un certain nombre de subventions à des associations locales ou qui agissent dans l'intérêt des habitants du 9^e. Évidemment, certaines d'entre elles sont connues puisqu'elles interviennent dans l'arrondissement depuis un moment.

M. Sylvain MAILLARD intervient pour souscrire à l'ensemble des propositions. Il veut poser une question très pragmatique sur les cendriers de rue. Il a compris qu'il y aurait une nouvelle série de cendriers, ce qui est très bien. Est-ce que les conseils de quartier seront associés comme la première fois à l'installation ou en tout cas à la détermination des endroits où seront installés les cendriers de rue ?

Mme Isabelle VUGHT répond qu'au départ, ce sont les conseils de quartier qui ont financé cette opération sur leur projet d'investissement. Maintenant, elle pense qu'il faut faire en sorte que les conseils de quartier ne soient pas les financeurs exclusifs de cendriers de rue. Il faut aussi leur donner d'autres perspectives peut-être. Mais il est important qu'ils puissent, notamment dans leur démarche exploratoire, repérer des lieux où il y a nécessité d'en installer.

Madame le Maire ajoute qu'ils sont toujours prompts à nous proposer des emplacements.

.../...

M. Sébastien DULERMO, pour être totalement franc et en totale transparence, confirme que les conseils de quartier ont été associés. On leur a demandé s'ils souhaitaient faire une marche avec nous et Mme Mariella ERIPRET a fait ces marches avec les conseils de quartier, en tout cas, pour ceux qui le souhaitaient. Il y a eu Blanche-Trinité et Opéra. Pour cette nouvelle vague d'installation, seul le quartier Faubourg Montmartre n'a pas souhaité investir dans ces cendriers. Donc, il n'y a que dans le Faubourg Montmartre qu'il n'y aura pas de cendrier implanté. Il y a exactement 20 cendriers pour Provence – Opéra et 18 cendriers pour Anvers – Montholon, Pigalle – Martyrs et Blanche – Trinité, à peu près.

Mme Gypsie BLOCH estime que les cendriers de rue sont très utiles, ils évitent de retrouver les mégots à terre. Elle voudrait saluer particulièrement deux associations : Arc-en-ciel Compagnie car cette subvention va vraiment les aider. Le travail qu'ils font sur l'AT9 avec les collégiens de 4^{ème} et 3^{ème} de l'arrondissement est vraiment fondamental. Il est bien que l'on puisse continuer à les soutenir et à travailler avec eux dans ce sens-là parce qu'on sait combien il est difficile de trouver des activités pour les ados. Et c'est vraiment bénéfique, tous les adolescents et leur famille sont absolument ravis du travail qui est fait. Elle voulait vraiment dire que c'était très bien de donner cette subvention à cette association.

Et puis Crescendo également, dont on parle assez régulièrement dans les subventions pour le travail fait dans l'arrondissement avec les établissements de petite enfance, ils en ont plusieurs. La municipalité est vraiment satisfaite de les avoir sur le projet de RAM-RAP qui est un projet fondamental. Il manquait profondément à l'arrondissement d'avoir un relais d'assistante maternelle et un relais d'auxiliaire parental pour que les nounous à domicile et assistantes maternelles puissent se former, se réunir, avoir un endroit pour elles et venir avec les enfants. Il est très bien que cet espace puisse vivre aussi et notamment avec un accueil parents-enfants le samedi matin. Merci à Crescendo de prendre en charge ce pan de l'activité du RAM-RAP.

Madame le Maire la remercie pour ces précisions.

Un avis favorable est émis, à l'unanimité, sur le projet de délibération 2017-DDCT-37.

Madame le Maire annonce une subvention également à une association toute aussi belle, l'IVT (International Visual Theatre). Les élus ont eu l'occasion de fêter les 40 ans – c'est un bel âge – de l'IVT, il y a 15 jours avec la découverte du nouveau spectacle d'Emmanuelle LABORIT, « Dévaste-moi », qui était absolument époustouflant et très touchant puisque c'était la création du chant des signes. C'était la première fois qu'une telle création était abordée et c'était vraiment un moment très beau. Madame le Maire se réjouit que le sujet soit abordé ce soir et qu'un partenariat avec le conseil régional et la nouvelle majorité régionale puisse s'établir. Des contacts sont pris pour que ce partenariat soit formé entre le conseil régional et cette belle association puisque ce n'était pas le cas jusqu'alors, mais la nouvelle majorité régionale souhaite s'associer à l'IVT de façon beaucoup plus efficace.

.../...

DÉLIBÉRATION 09.2017.056 (2017-DAC-23) - SUBVENTION (242.000 EUROS) ET AVENANT À CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION INTERNATIONAL VISUAL THEATRE (9^E).

Rapporteure : Mme Claire GANNET, Adjointe au Maire du 9^e arrondissement.

Mme Claire GANNET expose que la présente délibération a pour objet l'attribution d'une subvention par la Ville de Paris à hauteur de 242 000 euros à l'IVT au titre de l'exercice 2017, dont 500 euros octroyés à titre complémentaire pour l'organisation des festivités liées au 40^{ème} anniversaire de l'association. Cela représente un complément de 123 500 euros après déduction de l'acompte déjà versé en décembre 2016. Comme chacun ici en est conscient, la présence de l'International Visual Theatre dans le 9^e est une véritable richesse pour l'arrondissement. Emmanuelle LABORIT, bien connue de tous ici, mène un travail formidable pour faire de cet établissement un lieu unique où l'on découvre des choses qui n'existent nulle part ailleurs. En 2017, la directrice de l'établissement a souhaité se lancer dans de nouveaux projets qui étofferont encore davantage le panel de ce que propose l'IVT, la production d'un nouveau spectacle, le lancement d'une formation pour artistes professionnels et le lancement d'un jeu de société, donneront un rayonnement nouveau à ce lieu. Mme Claire GANNET invite à donner un avis favorable à cette délibération.

Mme Pauline VERON juge cet anniversaire comme un moment émouvant. Comme elle a déjà eu l'occasion de le dire, M. Jacques BRAVO avait proposé, alors que l'IVT était dans un bâtiment au Bois de Vincennes, de pouvoir s'installer dans ce théâtre de Guignol qui était à l'abandon pour qu'on puisse avoir cet IVT dans le 9^e arrondissement. Ça a été des travaux assez importants, assez lourds, dans lesquels la ville a beaucoup investi. Depuis, la Ville de Paris continue à soutenir ce lieu effectivement unique où on peut avoir des spectacles en langue des signes mais avec un mélange qui permet à tous les publics de pouvoir y venir. Donc, cette subvention annuelle de fonctionnement à l'IVT est maintenue à l'identique par la Ville de Paris avec une petite enveloppe supplémentaire pour pouvoir fêter cet anniversaire des 40 ans, pas dans le 9^e, mais 40 ans en tout depuis qu'ils existent à Paris. Concernant la région, elle se réjouit de l'envie de la région de s'impliquer un peu plus dans ce projet. La région a subventionné l'IVT chaque année depuis de nombreuses années en complément de la direction régionale des affaires culturelles et de la Ville de Paris. Ce lieu mérite d'être encore plus connu. Certaines années, tous les enfants de l'arrondissement ont été invités à aller voir un spectacle à l'IVT, justement pour pouvoir mieux connaître cette langue des signes dans un objectif de pédagogie, il y a eu ensuite des continuités avec les ateliers périscolaires dans l'école d'à côté autour de la langue des signes. C'est vraiment une richesse pour l'arrondissement, pour les enfants de l'arrondissement d'avoir ce théâtre et bien sûr, son Groupe votera cette subvention.

M. Sylvain MAILLARD remarque que, l'année dernière, au moment du vote de cette subvention, il avait été demandé à l'IVT de proposer d'accueillir dans sa salle, de façon plus importante et sans gêner ses activités, l'école Chaptal qui se trouve juste à côté et qui manque cruellement de place. Il voulait savoir si au cours de cet exercice, la même demande avait été réitérée et si Chaptal en était bien informée.

.../...

Madame le Maire donne une réponse positive et demande à Mme Gypsie BLOCH de développer ce point dans le cadre des ateliers périscolaires.

Mme Gypsie BLOCH confirme que l'IVT intervient dans le cadre du temps qui ne s'appelle plus ARE maintenant, mais TAP. Les ateliers se passent dans le théâtre et cela continuera.

Un avis favorable est émis, à l'unanimité, sur le projet de délibération 2017-DAC-23.

Madame le Maire passe au seul vœu inscrit à l'ordre du jour proposé par l'exécutif municipal du 9^e et présenté par Mme Adeline GUILLEMAIN, adjointe aux sports. Ce vœu vient souligner le souci que l'exécutif rencontre avec le complexe Valeyre. Un certain nombre de choses ne vont pas et sont dénoncées à travers ce vœu ainsi que des propositions de solutions à apporter pour un meilleur usage pour les habitants de l'arrondissement.

VŒU 09.2017.057 - VŒU À LA MAIRE DE PARIS DÉPOSÉ PAR DELPHINE BÜRKLI ET L'EXÉCUTIF MUNICIPAL DU 9^E ARRONDISSEMENT, RELATIF À LA GESTION PAR LA DJS DU CENTRE VALEYRE.

Mme Adeline GUILLEMAIN confirme que ce vœu demande à la maire de Paris de prendre la mesure et l'ampleur des dégâts et de la situation du centre Valeyre. En effet, une série noire s'est abattue sur Valeyre et les événements malencontreux s'enchaînent. L'exécutif a pourtant, dès son élection, déployé des moyens financiers pour des travaux, pour le réaménagement du hall, pour améliorer l'accès pour les personnes en situation de handicap. Il y avait à l'époque eu des malfaçons et on sait qu'il n'avait pas été possible finalement de rendre l'accès conforme pour permettre vraiment un accès PSH. On a entrepris la sécurisation du site, la rénovation de la cour d'école, de la salle de spectacle, le réaménagement de la bibliothèque, la création du jardin partagé, le changement des panneaux acoustiques du gymnase, la végétalisation du parvis. Ce sont des projets en cours. Il y a eu un incendie le 3 mai dans un local technique au premier étage qui a entraîné une fermeture de Valeyre. Le gymnase devrait rouvrir cette semaine. Pour la piscine, on n'a pas d'information pour l'instant, les maîtres-nageurs qui ont été réaffectés à Drigny en partie et sur d'autres piscines de Paris ne savent pas non plus quand la piscine pourra rouvrir.

La vraie inquiétude porte sur le chantier du TEP de Valeyre. On n'a que deux TEP dans le 9^e et l'autre, Duperré, qui n'est pas vraiment un TEP, permet de faire du sport à part du basket. Le chantier a commencé début juillet 2016. Il a pris six mois de retard. Aujourd'hui, il n'y a pas de date de livraison de prévue parce qu'on attend 20 jours consécutifs sans pluie pour pouvoir terminer la couverture du TEP. On voudrait que des mesures alternatives soient proposées, c'est-à-dire soit une couverture et une bâche provisoire pour permettre de faire le sol, mais on ne peut pas attendre 20 jours consécutifs sans pluie pendant des mois, des mois et des mois. Cela semble surréaliste.

.../...

De plus, les experts et les ingénieurs considèrent qu'il y a trop d'humidité dans le sol. Quand bien même il y aurait 20 jours sans pluie, on n'est même pas sûr de pouvoir recouvrir le terrain. On demande à ce que la Ville de Paris se penche sérieusement sur ce sujet pour que les habitants puissent à nouveau utiliser Valeyre et tous les équipements qui sont impliqués.

Mme Pauline VERON expose que, effectivement, il y a eu des travaux déjà assez importants et conséquents sur cet équipement, multi-équipements de la ville, c'est vrai que ce début d'incendie, le 3 mai, a été vraiment pas de chance. Il y a évidemment eu une intervention en urgence qui a été effectuée par l'entreprise Antarès. Elle-même s'est rendue sur place puisque cela a affecté aussi le centre d'animation, et elle est chargée des centres d'animation à Paris, et ça a été immédiatement pris en charge.

Mme Pauline VERON s'étonne sur la forme tout en étant d'accord que sur le fond, il faut que toutes les mesures soient prises le plus rapidement possible pour que les choses s'améliorent et que les équipements puissent rouvrir. Mais elle pense que ce sont des éléments que l'exécutif peut avoir en étant en lien tout simplement avec le directeur de la DJS qui peut donner des éléments comme elle en a aussi, puisqu'elle se renseigne notamment sur le centre Paris Anim'. Donc effectivement, a priori, le lendemain auront lieu des tests avec une réouverture du gymnase le mercredi, comme cela a été évoqué. Il va y avoir aussi la réouverture de la piscine avec différents tests qui sont plus complexes puisqu'il y a des tests techniques, sanitaires, etc., pour relancer et remettre en route une piscine. Mais d'après ce qu'elle en sait, elle devrait être en route lundi prochain. Pour l'ascenseur, les tests sont en cours également. Elle n'a pas le sentiment que la Ville de Paris n'a pas pris conscience de ce qui se passe à Valeyre et n'essaie pas d'apporter des réponses puisque l'on est dans un timing assez resserré et assez normal, même si effectivement, un bâtiment qui date des années 60 n'est pas un bâtiment qui a des qualités architecturales et techniques aussi bonnes que des bâtiments construits à d'autres époques, malheureusement. On voit les fenêtres en aluminium ou en PVC qui ne sont pas terribles, on a conscience que c'est l'héritage d'un équipement qui date d'une certaine époque. Quant au TEP, ce n'est pas 20 jours sans pluie, c'est 10 jours. Il arrive parfois aussi pour des revêtements de voirie, des gros travaux de voirie qui sont été retardés parce qu'il fallait attendre, qu'il ne pleuve pas pendant plusieurs jours de suite.

Mme Pauline VERON s'abstiendra sur ce vœu car il est un peu polémique dans la forme, alors qu'elle pense qu'on peut avoir des relations et des réponses assez précises et assez rapides de la part des services. En tout cas, quand un maire d'arrondissement s'adresse à un directeur d'administration centrale, généralement, il a des réponses. Elle pense même qu'il ne sera pas utile de le déposer au Conseil de Paris puisque d'ici le Conseil de Paris, un certain nombre de choses seront résolues. Elle n'a pas le sentiment que la Ville de Paris n'a pas conscience des différents travaux qu'il est nécessaire d'effectuer à Valeyre.

.../...

Madame le Maire assure à Mme VERON qu'elle entretient des contacts quasi quotidiens avec la DJS, très régulièrement, mais leurs réponses ne lui conviennent absolument pas. Le TEP devait être inauguré en avril 2016 et nous sommes aujourd'hui le 22 mai 2017. Ensuite, on a expliqué que le TEP serait opérationnel le 15 septembre 2016, puis devrait être mis en service au mois de janvier. Nous sommes le 22 mai 2017, et ce n'est toujours pas le cas. Tout cela génère de l'exaspération et aussi beaucoup d'interrogations sur la façon dont sont gérés les services. Est-ce que c'est de la défaillance ? Madame le Maire ne sait plus quoi penser et met donc le sujet sur le devant de la scène au Conseil de Paris. Elle n'a de leçons à recevoir de personne, sans esprit polémique. Elle interroge, par exemple avec Mme Isabelle VUGHT, très régulièrement les directions de la Ville sur le devenir de la MDA, mais là non plus, elles n'ont pas de réponses satisfaisantes. Quand on n'a pas de réponses satisfaisantes de l'administration, il convient de s'adresser à ceux qui ont la légitimité, c'est l'exécutif qui a la légitimité des habitants du 9^e pour s'adresser à la mairie centrale et à l'exécutif parisien afin d'obtenir plus de réponses.

Mme Isabelle VUGHT veut intervenir par rapport au budget participatif et au centre Valeyre. Il a fait l'objet de beaucoup de demandes de projets déposées par les habitants. Elle estime que c'est aussi pour eux qu'on doit obtenir les renseignements parce qu'il est vrai que beaucoup de projets d'amélioration ont été déposés et ont été retenus. Il faut aussi que le bâtiment soit en état et puisse recevoir. Ce vœu témoigne du respect pour tous ceux qui ont déposé des projets de budget participatif sur Valeyre.

Mme Adeline GUILLEMAIN confirme avoir des contacts et que les informations qu'elle détient sont que les tests pour la piscine vont commencer la semaine prochaine. Elle ne risque donc pas d'ouvrir la semaine prochaine.

Madame le Maire y voit confirmation que les réponses apportées ne sont pas du tout satisfaisantes.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2511.12 ;

Vu l'article 19 du Règlement Intérieur ;

Vu le vœu présenté par Mme Adeline GUILLEMAIN, Adjoint au Maire du 9^e arrondissement.

Est adopté par 11 voix pour, 2 abstentions (Mme Pauline VERON et Mme Claire MOREL), le vœu suivant :

Considérant les importants efforts financiers déjà déployés depuis 2014 par la Mairie du 9^e pour réaménager le hall et sécuriser le site ;

.../...

Considérant les engagements financiers conséquents d'ores et déjà pris par la Mairie du 9^e pour mener dès cet été et dans les mois à venir de nombreux travaux : rénovation de la cour de l'école maternelle, rénovation de la salle de spectacle du centre d'animation, réaménagement de la bibliothèque, création d'un jardin partagé, changement des panneaux acoustiques du gymnase, végétalisation du parvis ;

Considérant que l'entretien des piscines et de ses installations électriques relève de la Mairie centrale ;

Considérant que le TEP de Valeyre, un des deux seuls TEP de proximité du 9^e, est en travaux depuis juillet 2016 et que le chantier a pris 6 mois de retard et qu'aucune date de livraison ne peut être fournie à ce jour ;

Considérant qu'à la suite d'un incendie dans un local technique survenu le mercredi 3 mai, la piscine et le gymnase sont fermés jusqu'à nouvel ordre sans date de reprise ;

Considérant que l'un des deux ascenseurs du centre est en panne depuis plus de deux mois ;

Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e arrondissement émettent le vœu que la Maire de Paris :

- Fasse établir un diagnostic technique des installations de maintenance de l'ensemble du centre Valeyre ;*
- Communique un calendrier précis de réouverture du TEP, du gymnase, de la piscine et de remise en bon ordre de marche des ascenseurs ;*
- Propose aux associations utilisatrices du TEP, du gymnase et de la piscine, des créneaux dans d'autres équipements le temps de la fermeture.*

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour de la séance du Conseil d'Arrondissement étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le Secrétaire du Conseil d'Arrondissement


Gypsie BLOCH